ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 04 / 11 / 2026 à 11:36

Date de publication : mercredi 4 novembre 2026 à 05:40

Type : Dissolution par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP)

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Financière SANJI INTERIM

Société Civile au capital de 1.000 euros

Siège social : 16 Avenue Joannes Masset – 69009 LYON

981 162 746 RCS LYON

La société « Financière SANJI INTERIM » a été dissoute à compter du 30/10/2026, par déclaration de l'associé unique, la société « CDA EXPERTIS », SAS au capital de 1.015 € dont le siège social est fixé 16 Avenue Joannes Masset – 69009 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 998 948 053, dans le cadre des dispositions de l'article 8 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 et de l'article 1844-5 du Code Civil.

Les fonctions de Gérant de M. Jean-Pascal TOURNIER ont pris fin le même jour.

Les créanciers ont un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution faite au Bodacc pour faire opposition au Greffe du Tribunal Judiciaire du siège social.

La dissolution de la société entraînera la transmission universelle du patrimoine de la société « Financière SANJI INTERIM », à l'associé unique, la société « CDA EXPERTIS », et ce sans qu'il y ait lieu à liquidation, avec effet au 1er janvier 2026 sur le plan fiscal.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/0fe15491-b16e-44ad-9401-86d997973e79-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex